

7801

COLUPAS

COLLECTIF NATIONAL DE LA SOCIETE CIVILE POUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE AU SENEGAL

TERMES DE REFERENCE

ATELIER DE CONSENSUS POUR LA CONCEPTION DES
OUTILS DE FORMATION, DE TRADUCTION ET DE
VULGARISATION DES OMD EN LANGUES
NATIONALES

Du 05 au 06 Octobre 2006 à l'hôtel TERANGA Saly

I. CONTEXTE / JUSTIFICATION

En septembre 2000, les chefs d'Etat et de gouvernement de 191 pays ont adopté la Déclaration du Millénaire. Les Objectifs du Millénaire pour le Développement issus de cette Déclaration concernent huit objectifs principaux qui visent à réduire la pauvreté de moitié à l'horizon 2015.

Le Sénégal impliqué dans ce processus a mis en place un comité national de pilotage qui réunit tous les acteurs de la vie publique. De surcroît, le Sénégal est l'un des huit pays ciblés par le « Millénium Project » pour l'atteinte des OMD. Le processus s'est traduit, notamment, par la création de huit groupes thématiques sectoriels chargés de faire le diagnostic de tous les secteurs couverts par les OMD et de proposer un plan d'action national pour l'atteinte des objectifs. Le rapport de synthèse provisoire des groupes thématiques sectoriels a été élaboré en janvier 2005 et présenté le 8 février 2005 lors du forum national sur l'initiative du millénaire.

Le Sénégal a réalisé une importante avancée dans le processus d'atteinte des OMD, cependant la dynamique demeure ignorée par la grande majorité des acteurs. Il est urgent de remédier à cette insuffisance en impliquant d'avantage les populations par l'information, la formation et la sensibilisation. Dans ce cadre, les OSC ont un rôle important à jouer, compte tenu de leur proximité avec les populations à la base et leur volonté d'influer les stratégies de développement dans le cadre du dialogue politique.

Les OMD étant l'affaire de tous les citoyens, il est indispensable de rendre le processus beaucoup plus inclusif afin d'assurer l'appropriation des populations. Il s'agit, par ce biais, de faire en sorte que chaque citoyen se sente concerné et apporte sa contribution dans l'atteinte des OMD. D'où l'intérêt de les traduire dans les langues nationales, de former les acteurs à la base et d'assurer leur vulgarisation.

II. OBJECTIF GLOBAL

Promouvoir l'échange entre des acteurs du développement en vue d'assurer l'appropriation des OMD par les populations à la base.

III. OBJECTIFS SPECIFIQUES

- a. Informer et sensibiliser les participants sur la dynamique des OMD.
- b. Promouvoir l'échange entre les participants sur les OMD.
- c. Concevoir des outils de formation des formateurs.
- d. Etudier les modalités de traduction et de vulgarisation des OMD.
- e. Consolider le partenariat entre les différents acteurs de la vie publique dans le processus de mise en œuvre des OMD.